



---

## Assemblée générale

### Dialogue interactif informel sur la Responsabilité de protéger Informal interactive dialogue on the Responsibility to Protect

New York, le 6 septembre 2016

Déclaration prononcé par Ambassadeur Jürg Lauber,  
représentant permanent suisse

---

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'avoir organisé l'important débat d'aujourd'hui. Le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre sont les violations les plus graves au regard du droit international public. Tous les Etats, y compris ceux qui ne sont pas partie à un conflit, ont l'obligation juridique soit directe, soit subsidiaire, d'entreprendre tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir de telles atrocités ou de mettre un terme à celles qui seraient encore commises. Les Etats se doivent également de traduire les auteurs de ces crimes en justice ainsi que de tout mettre en œuvre pour éviter qu'ils ne se reproduisent. La réalité des conflits actuels est cependant bien loin de ces idéaux, et l'on observe une augmentation alarmante, souvent délibérée, du mépris des normes du droit international public. Dans ce contexte, nous nous devons de respecter nos engagements et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les populations civiles des crimes les plus atroces comme le génocide et les crimes contre l'humanité.

La Suisse condamne dans les termes les plus forts toute violation du droit international humanitaire, tout comme l'impunité dont jouissent trop souvent leurs auteurs. Mon pays appelle tous les acteurs étatiques et non étatiques à respecter leurs obligations en vertu du droit international public. Nous rappelons que lorsque les Etats ne sont pas en mesure, ou sont réticents, de traduire les auteurs en justice, la Cour pénale internationale peut jouer un rôle significatif. En outre, tous les acteurs impliqués devraient viser à une paix durable et à la réconciliation, notamment au moyen d'une approche globale tenant compte des stratégies de justice transitionnelle, comme le souligne le rapport du Secrétaire général.

Monsieur le Président, dans votre invitation vous demandez aux États membres de se pencher sur la manière de surmonter les obstacles à la mobilisation d'une action collective. Le rapport du Secrétaire général met en lumière différentes voies possibles. Nous adhérons pleinement à ses recommandations et souhaiterions y ajouter trois propositions.

Premièrement, ma délégation souhaite souligner que nos efforts pour la mise en œuvre de notre responsabilité conjointe de protéger dépendent avant tout de notre capacité et de notre détermination dans la prévention des conflits et des crimes d'atrocité. La Suisse est d'avis que nous tous devons impérativement et collectivement faire mieux. A cet égard, nous saluons particulièrement le processus lancé par le Secrétaire général visant à mettre les droits de l'homme au premier plan (« Human rights up Front »). Cette initiative est une opportunité pour opérationnaliser notre conviction commune que la paix et la sécurité ne peuvent pas être durables sans les droits de l'homme. C'est dans cette veine que la Suisse a lancé, le 13 juin passé, un appel à la communauté internationale demandant le renforcement des liens entre les droits de l'homme, le développement, la paix et la sécurité. Ces piliers de l'ONU doivent se renforcer mutuellement afin que nous puissions véritablement consolider notre capacité conjointe de prévenir les guerres, les atrocités et la souffrance humaine.

Deuxièmement, nous sommes d'avis que les membres permanents du Conseil de sécurité détiennent une responsabilité particulière en ce qui concerne la prévention des atrocités de masse. La Suisse appelle depuis longtemps les membres du Conseil à s'abstenir de bloquer ou de voter contre des résolutions visant à prévenir ou à faire cesser les atrocités de masse. Le groupe Accountability, Coherence and Transparency (ACT), composé de 25 pays, a développé un code de conduite relatif à l'action du Conseil de sécurité contre le génocide, les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre. Il appelle les membres actuels et futurs du Conseil de ne pas voter contre des résolutions visant à prévenir ou à faire cesser des atrocités de masse. À ce jour, 112 pays soutiennent ce code de conduite, ce qui démontre l'importance de la thématique pour la communauté internationale. Nous encourageons tous les États membres, et en particulier les membres permanents du Conseil, à adhérer à ce code de conduite.

Troisièmement, et afin de contribuer concrètement à l'agenda de la prévention et du renforcement des capacités au niveau national et local, il est absolument crucial de mettre sur pied des mécanismes de prévention des atrocités directement sur le terrain. Dans ce contexte, je souhaite mentionner l'initiative Global Action Against Mass Atrocity Crimes (GAAMAC). Cette initiative a été lancée en 2013 par la Suisse aux côtés de plusieurs autres États et organisations de la société civile, ainsi qu'avec la participation du Bureau des Conseillers spéciaux pour la Prévention du Génocide et pour la Responsabilité de Protéger. Elle a pour but de soutenir les États qui souhaitent développer des structures nationales de prévention des atrocités, tout en facilitant l'échange de connaissances et les discussions entre pairs. La dernière rencontre internationale de GAAMAC, qui a eu lieu au début de cette année aux Philippines, a précisément été consacrée à la mise sur pied de structures nationales. Plus de 50 États et 60 organisations de la société civile y étaient représentés. À cette occasion, des sous-groupes régionaux se sont engagés à présenter des résultats concrets lors de la prochaine rencontre prévue en 2018. Nous sommes convaincus que cette

initiative contribuera de manière significative aux efforts de prévention. Nous encourageons dès lors tous les États membres à y adhérer.

Monsieur le Président, je souhaite pour conclure remercier le Secrétaire général pour les inlassables efforts qu'il a déployés tout au long de son mandat pour aider à consolider et à renforcer le concept de la Responsabilité de Protéger. Vous avez invité les États membres à reconnaître l'urgence de poursuivre cette discussion sous l'égide du prochain Secrétaire général. Au vu des conflits actuels, nous ne soulignerons jamais assez l'importance de ce débat et la nécessité d'enfin traduire les mots en actions.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. President,

Thank you for convening this important debate. Genocide, crimes against humanity and war crimes are the most serious crimes known to international law. In the face of such atrocities, all States, including those that are not party to a given conflict, have an either direct or otherwise subsidiary legal obligation to take all necessary steps to prevent them and, should they – regrettably – still occur, to stop them, bring the perpetrators to justice and implement all possible measures to avoid their reoccurrence. As we all know, the reality of current conflicts is far away from this ideal and we observe a rising and alarming, often deliberate, disregard of international law by all actors. And we should uphold our commitment that we would do everything we can to protect civilians from the most horrific crimes such as genocide and crimes against humanity.

Switzerland condemns all violations of international humanitarian law and the impunity that perpetrators too often enjoy – in the strongest possible terms. We urge all states and non-state actors to comply with their obligations under international law, and recall that when States are unable or unwilling to prosecute perpetrators of international crimes, the International Criminal Court could play a significant role. Moreover, all relevant actors should seek sustainable peace and reconciliation, notably through a comprehensive approach including transitional justice strategies as pointed out in the report of the Secretary-General.

Mr. President, in your invitation you ask Member States to address how barriers to mobilizing collective action may be overcome. The report of the Secretary-General identifies several courses for action. We fully agree with his recommendations and would like to add three reflections of our own:

Firstly, my delegation would like to underline that above all, our efforts to implement our common responsibility to protect depend on our capacity and our resolve to prevent conflicts

and atrocity crimes in the first place. Switzerland is of the view that we collectively need to do better, with the utmost urgency. We particularly welcome in this regard the initiative of the Secretary-General to launch a process to put human rights up front, and thereby lead the way in operationalizing our common conviction that peace and security cannot be sustained without human rights. In the same vein, on 13 June of this year, Switzerland has launched an appeal to the international community calling for a further strengthening of the links between human rights, development and peace and security. These pillars of the UN must be brought closer together in order to make true progress in our shared ability to prevent wars, atrocity crimes and human suffering in the world.

Secondly, the Permanent Members of the Security Council share in our view a special responsibility to both prevent as well as respond to atrocity crimes. Switzerland has long called for the members of the Council to refrain from blocking or voting against resolutions intended to prevent or bring an end to mass atrocities. The group "Accountability, Coherence and Transparency" (ACT), composed of 25 countries, has developed a "Code of Conduct regarding Security Council action against genocide, crimes against humanity or war crimes". It asks current as well as future Council members not to vote against resolutions intended to prevent or bring an end to mass atrocities. So far, 112 countries have supported the Code of Conduct, showing the importance of the topic for the international community. We encourage all Member States, and especially the permanent Council members, to subscribe to the Code of Conduct.

Thirdly, and with a view to contribute to this agenda to strengthen prevention to reinforce capacities at the national and local levels, it is absolutely crucial to establish atrocity prevention mechanisms directly on the ground. In this regard, I would like to mention the Global Action Against Mass Atrocity Crimes (GAAMAC) initiative. This initiative was launched in 2013 by Switzerland along with several other States and civil society organisations and with the participation of the Office of the Special Advisers on the Prevention of Genocide and on the Responsibility to Protect. It aims to support States wishing to develop national structures for the prevention of atrocities, and facilitates the exchange of knowledge and discussions among peers. The last international GAAMAC meeting, which took place earlier this year in the Philippines, was specifically devoted to the development of such national structures. Over 50 states and 60 civil society organisations were represented. At the meeting, regional sub-groups pledged to present concrete results at the next meeting, scheduled for 2018. We are confident that this initiative will thereby contribute significantly to prevention efforts, and we therefore encourage all Member States to join.

Mr. President, I would like to end by thanking the Secretary-General for his tireless work to help refine and strengthen the responsibility to protect concept throughout his tenure. You have invited Member States to stress the necessity of continuing the discussion of this topic under the leadership of the next Secretary-General. Looking at current conflicts, we cannot underline enough the importance of this debate and to finally put words into action.

Thank you, Mr. President